



## Communiqué intersyndical du Rhône

# Le retrait, point.

Les journées des 5 et 6 février ont été de nouveaux temps forts de mobilisations et de grèves, de la jeunesse et des salarié.es.

Chaque semaine et ce depuis le 5 décembre, des A.G se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités malgré les diverses pressions. En aucun cas la réponse à la crise sociale ne peut être une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord.

Hier la charge policière sur la tête de manifestation est intolérable ! Nous ne laisserons pas museler notre mouvement initié depuis le 5 décembre 2019 et demandons des explications aux personnes qui dirigent et coordonnent les forces de l'ordre. Nous demandons un rendez-vous dès le début de la semaine prochaine en Préfecture.

Nous saluons les camarades du service d'ordre qui ont subi directement cette charge et ont empêché que cela soit plus grave pour le reste du cortège. Nous soutenons également tous les manifestants qui ont subi des violences ou à minima contraints de respirer les gaz lacrymogènes et exigeons l'arrêt de cette répression et notamment celle contre les lycéens, étudiants et enseignants.

Chaque jour des actions et des initiatives sont organisées dans tous le territoire. Le rejet de la réforme et la détermination d'obtenir le retrait sont intacts et se propagent de manière inéluctable.

Notre intersyndicale partage et porte des propositions sur le financement et l'amélioration de notre système de retraite solidaire et intergénérationnel. Elle travaille à l'organisation d'une contre-conférence nationale courant mars, déclinée localement, pour débattre largement et publiquement des solutions et propositions envisageables pour un projet sérieux d'amélioration des régimes de retraite.

De même, au-delà de l'opinion publique défavorable au projet de réforme, les différentes caisses de retraites comme les institutions, dont la plus haute, celle du Conseil d'Etat, ont toutes acté un avis critique voire négatif. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, CNT SO, UNL et UNEF du département du Rhône, sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique vaincra.

Elles appellent au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève là où les salarié.es le décident. Elles engagent à tenir des AG, à poursuivre durant la période à venir des actions diverses de mobilisations et d'informations larges de la population, à multiplier les initiatives locales et interprofessionnelles pour créer les conditions d'une journée d'ampleur.

C'est dans ce contexte de mobilisation continue que nos organisations syndicales et de jeunesse, appellent l'ensemble de la jeunesse, des salarié.es, des privé.es d'emploi, des retraité.es à une nouvelle journée de convergence de grèves et de **manifestation** :

- **Le jeudi 20 février, à partir de 11H30, à la Manufacture des Tabacs en direction de la place Bellecour**

Pour préparer cette grande journée de grève et de manifestation les organisations syndicales appellent à une initiative de **déploiement** :

- **Le jeudi 13 février, rassemblement à partir de 11h30, Place Louis Pradel et ensuite à 13h00 manifestation en direction de la préfecture quai Augagneur**

Sans présager des mobilisations qui pourraient se tenir avant, elles appellent à préparer d'ores et déjà la mobilisation, autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elles seraient effectivement les plus grandes perdantes, avec ce projet de loi sur les retraites.